



BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

Responsable de la rubrique : Francisco Muñoz-Pérez
Avec le concours de Dominique Diguët du service de la documentation de l'Ined

- H. PEARSON** *The Life Project. The Extraordinary Story of Our Ordinary Lives*
• Analysé par Claire Scodellaro 748
- S. GOUGELMANN,
A. VERJUS (dir.)** *Écrire le mariage en France au XIX^e siècle*
• Analysé par Julie Maurice 750
- F. DUBET (dir.)** *Léguer, hériter*
• Analysé par Lionel Kesztenbaum 753
- A.-M. DEVREUX (dir.)** *Les sciences et le genre. Déjouer l'androcentrisme*
• Analysé par Marie Mengotti 755
- R. MENDES-LEITE** *Des mots, des pratiques et des risques.
Études sur le genre, les sexualités et le sida*
• Analysé par Mathieu Trachman..... 757

PEARSON Helen, 2017, *The Life Project. The Extraordinary Story of Our Ordinary Lives*, London, Penguin Books, 399 p.

Rares sont les ouvrages destinés au grand public qui narrent l'histoire de la recherche et n'en exposent pas seulement les résultats. Dans *The Life Project*, la journaliste scientifique britannique Helen Pearson prend pour objet un type d'enquête que la Grande-Bretagne a investi très tôt : le suivi de cohortes de naissances. Depuis 1946, les chercheurs britanniques en sciences sociales et épidémiologie ont constitué cinq échantillons d'enfants nés pendant une période donnée et ont recueilli des informations sociodémographiques et sanitaires auprès des cohortes au moment de la naissance (souvent même avant), et au cours de leur avancement en âge. Cette série d'enquêtes longitudinales est considérée comme pionnière et son ampleur reste inégalée.

L'investigation menée par Helen Pearson comprend la consultation des archives liées aux différentes enquêtes, y compris des documents personnels de chercheurs, des entretiens avec une variété d'acteurs – chercheurs impliqués ou leurs proches, membres des cohortes –, et bien sûr la lecture des rapports et des publications que les enquêtes ont engendrés. Cet ensemble de matériaux unique et diversifié nourrit un récit de travaux de recherche qui embrasse de nombreux enjeux. Il y est aussi bien question de résultats des travaux et de quête de financements dans des contextes politiques plus ou moins favorables que des manques de connaissances dont ils sont nés, des débats qu'ils ont fait naître, des théories qui s'y rattachent, du profil des chercheurs, des méthodes de recrutement et de fidélisation des enquêtés, des données recueillies, de leur stockage et leur diffusion, des stratégies pour leur analyse, etc.

Le livre comporte trois parties dont l'organisation est essentiellement chronologique et couvre soixante-dix ans d'histoire de la recherche. L'un des enjeux abordés de manière récurrente dans l'ouvrage est la persistance des recherches basées sur des cohortes, qui englobe la création de nouvelles enquêtes longitudinales, mais aussi l'abandon de projets à des stades plus ou moins avancés, de nouvelles vagues pour les cohortes existantes et une exploitation substantielle des bases de données, y compris des décennies plus tard pour répondre à des questionnements qui n'avaient pas été initialement envisagés. L'accès aux données est désormais facilité par un laboratoire londonien consacré à l'étude des cohortes (Centre for Longitudinal Studies, <http://www.cls.ioe.ac.uk>).

Outre l'histoire spécifique des cohortes britanniques, l'auteure vulgarise d'autres recherches plus ou moins anciennes qui aident à comprendre comment se sont construites les méthodes et préoccupations scientifiques. Elle met en valeur nombre de connaissances que les travaux britanniques ont pu apporter en matière de santé, de médecine et d'éducation (usage de la péridurale pendant les accouchements, effets à long terme de la pollution atmosphérique, activités des parents avec les enfants...), qui influencent tant les comportements individuels que les politiques publiques de lutte contre les inégalités sociales.

L'un des grands intérêts de cet ouvrage est de montrer toute la diversité

d'actions et d'acteurs que la production de telles connaissances nécessite, ainsi que les obstacles, les échecs et les solutions qu'elle génère. Il fourmille d'anecdotes et de petits récits divertissants et instructifs. Le pendant à la grande diversité des sujets abordés est forcément la rapidité avec laquelle ils sont traités mais aussi un certain désordre. L'organisation du livre ne se prête guère à une lecture thématique, mais l'index permet de retrouver le chemin souhaité. Agréable et assez facile à lire en anglais, l'ouvrage fournit un bon panorama du travail de recherche en sciences sociales et en épidémiologie et, à travers l'aventure des cohortes, constitue une bonne introduction pour un public non (encore) spécialiste.

Claire SCODELLARO

GOUGELMANN Stéphane, Verjus Anne (dir.), 2017, *Écrire le mariage en France au XIX^e siècle*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, Des deux sexes et autres, 462 p.

L'ouvrage dirigé par Stéphane Gougelmann et Anne Verjus, fort de ses nombreuses contributions et de ses croisements interdisciplinaires (littérature, art et histoire), parvient à transformer un topique littéraire du XIX^e siècle – le mariage – en un objet d'étude riche de potentialités d'analyse. Les auteurs montrent avec finesse comment, tout au long du XIX^e siècle, le fait de « se marier » et d'« être marié » est à la fois un enjeu social et moral pour les protagonistes du mariage (les époux, mais aussi et surtout leurs familles respectives) et un support rhétorique, stylistique et esthétique pour les écrivains et artistes qui s'en saisissent. Les vingt-cinq articles qui nourrissent l'ouvrage multiplient les sources et les points de vue pour montrer l'évolution du traitement littéraire et artistique de la thématique du mariage au XIX^e siècle, évolution qui reflète sans surprise la place accordée au fait matrimonial dans la société de l'époque. Grâce à sa progression chronologique, l'ouvrage nous donne à voir les transformations des débats moraux et politiques autour du mariage et les différentes manières dont les écrivains s'en sont emparés. Il s'agit de déconstruire l'idée selon laquelle les représentations du mariage au XIX^e siècle seraient univoques et figées. Au contraire, le livre tend à montrer que le XIX^e siècle enregistre une dévalorisation progressive de la norme conjugale au profit de l'individualisme et d'une représentation du mariage en termes guerriers plus qu'iréniques.

La première partie de l'ouvrage (« Former les nœuds du mariage ») est consacrée au premier quart du XIX^e siècle et aborde les effets qu'a eus la Révolution sur les représentations associées au mariage et sur leurs traductions littéraires. Le divorce ayant été autorisé entre 1792 et 1816, les plaidoyers divorciaires se multiplient à cette période et révèlent que la littérature a la capacité de diffuser des discours militants qui mettent à mal l'institution matrimoniale. La transgression sexuelle féminine (naissance illégitime, péril de l'adultère) apparaît quant à elle au détour de caricatures qui révèlent ce qu'on ne veut pas voir dans une époque où le statut conjugal de la femme est clairement défini. Les codes et manuels conjugaux édictent les règles du jeu avec un objectif délibérément prescriptif : sous le règne du paradigme « conjugaliste », il s'agit de donner des consignes claires aux futurs époux afin qu'ils puissent préserver leur bonheur. Plus généralement, ces écrits permettent de produire une véritable pensée sur le mariage à un moment où l'on commence à imaginer qu'il pourrait être autre chose qu'un contrat par lequel les parents établissent des enfants. L'article d'Anne Verjus, à titre d'exemple, montre bien à travers l'étude de trois négociations de mariages arrangés comment les normes de l'époque construisent des attentes différenciées du mariage selon le genre et contribuent à donner paradoxalement plus de marge de manœuvre aux femmes, à certains égards. Pour les jeunes filles et leurs parents, le mariage doit permettre d'atteindre le bonheur d'une vie. Aussi, les parents se montrent souvent plus attentifs à la sensibilité et aux affinités des filles qu'à celles des garçons quand il s'agit de choisir la personne avec qui ils

vont se marier. Après la lecture de cette première partie, on comprend donc que la contrainte sociale exercée par l'institution du mariage est très forte au début du siècle, justifiant une large prépondérance de couples homogames dans les mariages romanesques (« Leurs fortunes se convenaient aussi bien que leurs personnes » écrivait Balzac dans *Le contrat de mariage*, publié en 1835). Toutefois, la thématique de la conciliation (encore souvent impossible) de la passion et du devoir matrimonial commence à apparaître et on montre plus clairement les drames que peut provoquer le mariage arrangé.

La deuxième partie de l'ouvrage (« Desserrer les nœuds du mariage ») confirme cette tendance avec un intérêt plus affirmé porté vers les romans qui s'interrogent sur la place à donner aux sentiments dans « l'équation du mariage » (p. 263). L'espace littéraire du milieu du XIX^e siècle multipliant les jugements divergents sur le mariage, les auteurs s'attachent à montrer comment les romans et pièces de théâtre se saisissent de ces ambiguïtés. Alors que le roman frénétique utilise un système de personnages bien particulier (une jeune fille, un héros qu'elle doit épouser et le scélérat qui s'oppose au mariage), le théâtre de Musset joue sur la dualité du contenu du scénario : à la fois conservateur (il met en scène le triomphe du mariage) et subversif (l'individu prime sur toute considération de la morale, religieuse ou sociale). Le mariage est donc encore omniprésent dans la littérature, qui continue de s'appuyer sur ses codes pour faire avancer la narration (chez Stendhal et Balzac par exemple). Cependant, dans le même temps, écrire le mariage devient un moyen privilégié pour le critiquer : à une époque où les saint-simoniens théorisent leur conception de l'amour libre, les scènes de mariage et du quotidien matrimonial sont le plus souvent des tribunes pour en souligner les dysfonctionnements. Les planches des *Mœurs conjugales* de Daumier (publiées à l'époque dans le quotidien satirique *Le Charivari*) soulignent avec créativité l'inaptitude du mariage à assurer le bonheur conjugal (et ce malgré l'article 213 du Code civil qui stipule désormais la mise à égalité des époux sur le plan des devoirs et de la parentalité). Alors que les journaux de jeunes filles de l'époque constituent, en tant qu'égo-documents, des sources précieuses permettant aux historiens de montrer que le mariage a encore une forte dimension prescriptive sur les individus, le roman du mariage au XIX^e siècle est quant à lui le plus souvent le roman du fiasco du mariage, empli de scénarios déceptifs voire catastrophiques. Dans la littérature comme dans la vie, le mariage reste donc pour l'heure l'impératif « le plus important de tous ceux auxquels nous oblige la société » (Balzac) mais le paradigme « conjugaliste » laisse peu à peu la place à l'idée d'une conception plus « sexualiste » du fait matrimonial.

La troisième partie du livre (« Rompre les nœuds du mariage ? ») s'intéresse au dernier tiers du XIX^e siècle et au contexte social particulier qui encadre les questionnements sur le mariage. En effet, le divorce est ré-autorisé en 1884, les revendications féministes se font plus acerbes et l'individualisme devient aussi bien un idéal politique qu'un horizon possible et souhaitable à l'intérieur des relations conjugales. Les « contes de faits » de Maupassant se saisissent alors de

la thématique classique du mariage pour mener une réflexion sur les impasses et les désillusions de la vie conjugale, notamment lorsque celle-ci est frappée d'un clivage social entre les époux. En prêtant attention à la dimension matérielle des noces, les auteurs de la fin du XIX^e siècle contribuent donc d'une certaine manière à les désenchanter. Les « impertinences vaudevillesques » de Labiche et Feydeau œuvrent également dans ce sens en utilisant des scénarios décalés et des cas limites pour saper la solennité habituelle du mariage. Les contributions de cette dernière partie offrent donc un panorama éclectique de réflexions sur les « dessous des noces » et sur les alternatives qui s'offrent aux femmes pour s'émanciper du joug matrimonial. L'article de Marion Mas, par exemple, qui porte sur le roman de Paul Kock *Madame Pantalon*, montre bien en quoi un tel roman vient renouveler la place des femmes dans la littérature sans toutefois la bouleverser complètement. Les femmes apparaissent comme des personnages de premier plan et portent des revendications d'émancipation inédites. Cependant, le discours du narrateur tend à « atténuer ces revendications en les psychologisant : le désir d'émancipation est habilement réduit à des “gronderies” » (p. 400). À la fin du XIX^e siècle, l'idée du mariage comme convention sociale pouvant être remise en cause est donc dans tous les esprits (« le mariage, c'est une convention sociale, l'amour c'est une loi naturelle » écrit Madeleine de Vernet) mais peine encore à trouver un écho politique assumé et sa traduction littéraire reste précautionneuse.

L'ouvrage dirigé par Stéphane Gougelmann et Anne Verjus nous offre donc une vision riche, claire et nuancée du travail littéraire et artistique effectué autour de la thématique du mariage au XIX^e siècle. La densité de l'ouvrage et son caractère bigarré reflètent avec pertinence la diversité des points de vue et des traitements romanesques du fait matrimonial à cette époque. On pourra regretter l'absence de synthèse critique de la part des directeurs de l'ouvrage à la fin de chaque partie. Le lecteur se retrouve parfois assez démuni pour comprendre les enjeux et la cohérence de nombreux articles à la facture si diverse. L'excellente introduction ne trouve pas son pendant dans la conclusion, étonnamment absente de l'ouvrage, qui aurait permis au lecteur de pouvoir prendre de la hauteur et de mettre en perspective les différentes contributions. Ces quelques réserves restent néanmoins négligeables par rapport à la richesse de l'ouvrage et ne constituent qu'un appel à la mobilisation du matériau fourni par les spécialistes de littérature, d'art et d'histoire afin de mener une réflexion plus générale en sciences sociales sur le mariage et l'évolution des normes et représentations qui l'entourent.

Julie MAURICE

DUBET François (dir.), 2016, *Léguer, hériter*, Paris, La Découverte, Recherches, 160 p.

Cet ouvrage, destiné au grand public, regroupe une douzaine de travaux autour du thème de l'héritage⁽¹⁾. Les sciences sociales ont déjà largement étudié son rôle dans la reproduction de la structure sociale, à travers notamment la transmission entre générations de l'éducation, de la culture et plus largement d'un ensemble de propriétés sociales. Étudier l'héritage est également un moyen de questionner la famille et ses pratiques, notamment à travers l'analyse des rapports entre les générations⁽²⁾. C'est une approche différente qu'offre ce livre centré sur la transmission des seuls biens matériels, mais sans pour autant négliger ses aspects juridiques ou symboliques : juristes, historiens, sociologues, économistes et anthropologues abordent ici cette question avec leurs outils et leurs problématiques propres⁽³⁾.

Par nature hétérogène, le résultat offre un ensemble de points d'entrée pour penser le fonctionnement de la transmission et ses transformations récentes. La première partie rappelle que l'héritage ne peut être compris sans appréhender le contexte social dans lequel il s'inscrit. Elie Haddad analyse l'affaiblissement – jusqu'à sa disparition au début du XVIII^e siècle – du rôle du patrimoine dans la construction de la noblesse, au profit d'une transmission par le sang qui permet à ce groupe social de maintenir une identité et un certain isolement. Mais le contexte joue également pour les plus démunis, ainsi que le montre Emilia Schijman dans son analyse de la parenté pratique dans l'Argentine et la France contemporaines. En Argentine, les personnes âgées abandonnées par un État providence déliquescents sont obligées de « troquer » la promesse d'un héritage contre l'aide d'une personne plus jeune, qu'elle soit ou non membre de leur famille. Ces pratiques sont mises en regard de celles des locataires de cités HLM paupérisées du nord de la banlieue parisienne et mettent en évidence, dans les deux cas, « des stratégies informelles d'héritage grâce auxquelles les plus pauvres s'assurent de l'aide dont ils ont besoin » (p. 55) lorsque l'État ou la famille ne sont plus en mesure de leur fournir assistance ou soutien.

Mais la transmission est aussi une question de droit qui dit ce que l'on peut transmettre, comment et à qui. La seconde partie aborde plus directement ces questions sous des aspects aussi variés que la transmission du patrimoine sous forme d'une société (la SCI, société civile immobilière, étant le cas le plus connu), le legs à des institutions culturelles (en l'espèce, le musée du Louvre), le recours à des produits d'épargne viagers ou la reprise d'un bien qui a été donné (la « clause de retour » employée dans une donation). Leur point commun est l'existence de

(1) Chaque année, la Fondation pour les sciences sociales offre une bourse à douze chercheurs choisis parmi les répondants à un appel à projet thématique. L'ouvrage ici commenté réunit les travaux des lauréats de 2015. Voir la présentation du projet de la Fondation (consulté le 24 octobre 2017) : <http://fondation-sciences-sociales.org/le-projet-2/>

(2) Voir, par exemple, Masson André, 2009, *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 464 p.

(3) La liste des chercheurs concernés et les vidéos qu'ils ont réalisées peuvent être regardées sur le site (consulté le 24 octobre 2017) : <http://fondation-sciences-sociales.org/category/chercheurs-2015/>

mécanismes, notamment sociaux ou légaux, déployés pour contrôler l'héritage, mais également les héritiers, ce qui montre un souci de la chose transmise, mais aussi de la situation de ceux qui la reçoivent.

C'est encore plus le cas dans la troisième partie traitant du rôle des héritages dans les inégalités patrimoniales. Fabrice Boudjaaba montre que les testaments (dans la période immédiatement postérieure à l'instauration du Code civil) tendent à jouer deux rôles : protéger le conjoint survivant et réintroduire une certaine équité lorsqu'elle est menacée par l'égalité stricte établie par le code. Est ainsi relativisée l'idée d'un monde paysan ancien voulant à tout prix préserver l'unicité des patrimoines.

L'ensemble de ces travaux souligne la diversité des fonctionnements de l'héritage et du rôle de la transmission ainsi que la souplesse des pratiques qui les sous-tendent, mais également les tensions qui les traversent : entre idéal égalitaire et volonté de préserver le patrimoine, entre autonomie des individus et obligations familiales. Au total, l'ouvrage répond bien à l'objectif fixé d'offrir un regard sur l'état actuel de la recherche à propos d'une question de société. On peut cependant déplorer le peu d'échanges entre auteurs et chapitres, car le dialogue entre les disciplines vanté à plusieurs moments transparait peu dans les contributions.

Lionel KESZTENBAUM

DEVREUX Anne-Marie (dir.), 2016, *Les sciences et le genre. Déjouer l'androcentrisme*, Rennes, PUR, Essais, 292 p.

Cet ouvrage, dirigé par Anne-Marie Devreux, est issu des travaux du Réseau thématique pluridisciplinaire (RTP) « Études Genre » dont le but est d' « examiner les conditions de possibilité d'une transdisciplinarité autour du genre ». Il rassemble les contributions de dix-neuf auteures (des chercheuses mais aussi des médecins, des ingénieures et des responsables de projet ou de mission en entreprise ou établissement public), travaillant sur trois thèmes différents : la biomédecine et la santé, l'écologie et l'environnement, et enfin les technologies et l'ingénierie. La présence de travaux issus de champs aussi différents signe le caractère inédit de cet ouvrage, le concept de genre étant habituellement croisé avec un seul domaine dans la littérature. Cette approche permet, selon A.-M. Devreux, de mettre en évidence le caractère transversal du concept de genre, d'interroger en les comparant les résistances de chaque discipline à intégrer ce concept, et enfin d'étudier les possibilités d'institutionnaliser l'interdisciplinarité afin de dépasser ces résistances.

L'objet de cet ouvrage est d'aborder la question de la « fabrication des connaissances, de la science en train de se faire », au prisme du genre. En prenant des exemples concrets, issus de différentes disciplines habituellement isolées les unes des autres, il poursuit le travail entrepris par les recherches féministes : dévoiler les biais de genre, en montrant que les sciences se construisent généralement en excluant les femmes. En effet, les femmes sont à la fois sous-représentées en tant que scientifiques et en tant qu'objet d'étude. De là découle un androcentrisme des connaissances dont nous disposons, c'est-à-dire « une vision masculine se prenant et se donnant pour une vision universaliste et s'ignorant donc comme point de vue spécifique et particulariste ».

Cet ouvrage se présente en trois parties, comprenant chacune quatre ou cinq chapitres. La première se donne pour objectif de « dévoiler le point de vue androcentrique » des sciences à l'aide de revues de littérature ; la deuxième de « révéler le sexe et le genre au cœur des objets de recherche » en s'appuyant sur des études de cas ; enfin la troisième traite d'initiatives et d'expériences visant à « remédier à l'androcentrisme par l'inclusion du genre ». En réalité, cette organisation, opérée à des fins de clarté, ne doit pas faire ignorer que la plupart des chapitres présente une forme mixte, incluant des éléments de revue de littérature, des références à des études de cas, et des ébauches de solutions. Ces trois parties sont encadrées par une introduction, rédigée par A.-M. Devreux, qui explique la démarche de l'ouvrage et rappelle les apports antérieurs des recherches féministes ; et par une postface, rédigée par Françoise Moos (neurobiologiste et codirectrice du RTP « Études Genre » à l'origine de l'ouvrage), qui interroge la spécificité du retard français dans la prise en compte du genre, et liste des initiatives françaises et étrangères visant à y remédier (revues, séminaires, projets...).

S'il n'est pas possible de résumer ici les quatorze chapitres qui composent les trois parties, on peut en revanche exposer brièvement deux exemples

d'androcentrisme particulièrement problématiques dans le domaine de la biomédecine et de la santé. En effet, on relève le plus souvent une bicatégorisation rigide du sexe pour concevoir les différences entre les femmes et les hommes, et ce malgré la multiplicité des critères utilisés pour définir le sexe biologique. Dans l'étude de pathologies, les différences au sein des groupes de sexe, qui peuvent être importantes, ont été sous-étudiées au profit des différences entre les groupes de sexe, qui peuvent compter moins que les premières, notamment lorsque des variables socioéconomiques entrent en jeu. De plus, le cas masculin est généralement érigé en cas général, le cas féminin devenant le cas particulier. Les femmes sont pensées comme des hommes « avec quelques parties du corps différentes », ce qui incite à extrapoler les résultats obtenus auprès des sujets masculins. Le problème étant que le sexe, tout comme le genre, peuvent avoir une influence sur les pathologies et la façon dont elles sont traitées. Dans le cas des maladies cardiovasculaires, le modèle masculin ayant été abusivement généralisé à l'ensemble de la population, les risques sont sous-évalués et sous-traités auprès de la population féminine, par méconnaissance des formes spécifiques des symptômes et des traitements préconisés. Les maladies cardiovasculaires sont pourtant la première cause de mortalité chez les femmes. À l'inverse, l'ostéoporose, qui est vue comme une pathologie féminine, est sous-évaluée et sous-traitée pour les hommes, chez qui elle est pourtant fréquente aux âges élevés.

En guise de conclusion, on peut revenir sur les objectifs de cet ouvrage. Par la multiplicité des thèmes et aspects abordés, il permet bien de prendre conscience de la généralisation de l'androcentrisme dans les sciences, *a fortiori* en ayant recours à des disciplines habituellement éloignées des sciences sociales. De plus, les chapitres étant courts (une douzaine de pages) et relativement accessibles, ils permettent d'acquérir une bonne culture générale en matière d'études de genre. Selon ses intérêts et sa sensibilité, on peut ainsi lire l'ouvrage en intégralité ou piocher des chapitres au sein de tel ou tel thème, de telle ou telle partie, sans être soi-même un spécialiste de la discipline concernée. De plus, l'exposition du cadre théorique des recherches féministes, dans l'introduction, arme le novice pour la lecture du reste de l'ouvrage. Enfin, la postface recense les outils et dispositifs visant à remédier à l'androcentrisme des sciences. La seule nuance que nous apporterions aux objectifs de l'ouvrage concerne le fait d'interroger les résistances des différentes disciplines en les comparant. Cela constitue un exercice difficile qui est largement laissé à la charge du lecteur. Quoi qu'il en soit, c'est un ouvrage utile, enrichissant et complet, qui permet de diffuser des connaissances en matière d'études de genre, à l'aide d'exemples détaillés et variés.

Marie MENGOTTI

MENDES-LEITE Rommel, 2016, *Des mots, des pratiques et des risques. Études sur le genre, les sexualités et le sida*, Lyon, Presses universitaire de Lyon, Sexualités, 312 p.

Rassemblant des articles écrits tout au long de la carrière de Rommel Mendès-Leite, disparu en 2016, ce livre est un hommage aux recherches de cet anthropologue spécialiste des questions de sexualité et de genre. Parus entre 1990 et 2015, ces textes sont parfois coécrits avec d'autres chercheurs qui ont, comme lui, participé à l'élaboration d'une sociologie de la sexualité en France (Catherine Deschamps, Pierre-Olivier de Busscher et Bruno Proth). Ils portent sur des thèmes variés : les espaces de rencontres sexuelles, la bisexualité, le VIH/sida, les catégorisations de genre et de sexualité notamment. Par-delà la diversité des terrains et des objets, trois traits, quelquefois partagés par les autres chercheurs qui lui sont contemporains, caractérisent l'approche de R. Mendès-Leite.

D'un point de vue théorique, celui-ci s'inscrit dans une approche constructiviste qui insiste, contrairement à la naturalisation sociale de la sexualité, sur les variations des pratiques et des identités selon les époques et les groupes sociaux. Il articule cette approche avec un questionnement anthropologique qui met l'accent sur des figures récurrentes et des temporalités longues, plus ou moins indépendantes des contextes sociaux. Ce questionnement justifie la mobilisation d'un cadre conceptuel commun entre les analyses portant sur la France et le Brésil, les deux terrains investis par l'auteur. Il permet également des approches comparatistes qui mettent en regard les données concernant des espaces et des époques différentes, à propos de la bicatégorisation des sexes par exemple. Le contexte des travaux de R. Mendès-Leite est un second élément important : initiés dans le cadre de l'épidémie de sida, celle-ci a été une opportunité pour produire des travaux sur la sexualité, et notamment sur des populations et des espaces jusque-là largement ignorés des sciences sociales, comme la bisexualité ou les lieux de rencontre sexuelle entre hommes. Le sida est également conçu comme un révélateur des usages sociaux de la sexualité et de leur évolution, notamment dans ses dimensions corporelles, sexuées et conjugales. Les recherches de R. Mendès-Leite s'inscrivent également dans une reconnaissance progressive de l'homosexualité, liée à la gestion politique de l'épidémie. Plusieurs articles de ce recueil en attestent, et notamment l'analyse des témoignages recueillis par les écoutants de Sida info service ou la réflexion sur les significations de la pénétration anale. Cette reconnaissance n'efface ni le discrédit subi par les sexualités minoritaires, ni la hiérarchie des objets de recherche légitimes. Enfin, d'un point de vue méthodologique, les textes recueillis privilégient l'ethnographie et les entretiens sans s'interdire la quantification et l'usage de données statistiques. Indépendamment des méthodes utilisées, c'est une démarche compréhensive qui est réaffirmée tout au long de l'ouvrage, attentive aux significations diverses que peut revêtir un même mot, aux manières par lesquelles les individus donnent sens à ce qu'ils font, aux mécompréhensions enfin que peut produire le dispositif d'enquête.

Ce parti-pris méthodologique explique pour une part l'originalité de l'approche de la sexualité ici à l'œuvre. Celle-ci n'est pas abordée comme un ensemble de comportements. De plus, les outils mobilisés ne se réduisent pas aux trois indicateurs dont l'usage devenait alors courant dans les sciences sociales de la sexualité : l'attirance, les pratiques et l'identification sexuelles. Avec d'autres, R. Mendès-Leite montre les discordances entre ces trois registres, et questionne les catégorisations savantes et ordinaires, les opérations de classification et de quantification qu'elles permettent, ainsi que les populations qu'elles captent et celles qu'elles rendent invisibles : le texte sur la bisexualité est de ce point de vue exemplaire. Mais il insiste également sur les représentations des individus, les imaginaires dans lesquels les pratiques sont inscrites. L'enquête sur les lieux extérieurs de drague entre hommes s'attache ainsi à restituer « l'imaginaire attaché à chaque endroit spécifique » (p. 118), les connotations symboliques des quais ou des forêts, les « univers fantasmatiques » (p. 143) mobilisés dans les bars et sex-clubs pour se différencier les uns des autres. La prise en compte de ces dimensions symboliques ouvre une approche systématique des « cultures sexuelles », conçues comme l'objet propre de l'anthropologie de la sexualité.

L'article sur les « protections imaginaires et symboliques face au sida » montre que cette mise à distance des approches comportementalistes, alors dominantes en santé publique, n'empêche pas de prendre en compte les enjeux de prévention, mais qu'elle permet au contraire de mieux les comprendre. Élaborée au début des années 1990, avant l'arrivée des antirétroviraux, la notion de protection imaginaire montre que « la majorité des individus connaissent la nécessité de la gestion des risques, sont convaincus de son importance et mettent en œuvre certaines pratiques préventives. Cependant, ils procèdent parfois à une réappropriation des « consignes » de prévention, en leur redonnant du sens dans une autre perspective, même si à leurs yeux, le but préventif reste le même » (p. 218).

Le phénomène rend ainsi compte de la variabilité des pratiques de prévention selon certaines caractéristiques des partenaires (style de vie, âge, corpulence notamment) ou la nature des liens conjugaux et amicaux. Elle désigne également des pratiques d'exorcisme qui suscitent chez l'individu un sentiment d'immunité, comme la répétition de test de dépistage ou la possession d'un préservatif qui ne sera pas utilisé. Il s'agit donc d'une adaptation des prescriptions des pouvoirs publics, qui ne remet pas en question l'impératif de prévention, mais tient compte des contextes et des exigences des individus. Parler d'ignorance ou d'irrationalité serait cependant réducteur. Les protections imaginaires montrent que la rationalité de la santé publique est une rationalité parmi d'autres, qui ne s'impose pas toujours et fait l'objet d'une relecture.

Pour R. Mendès-Leite c'est « le sens de l'altérité » (p. 232), le rapport aux autres et les critères qui permettent à chacun de réduire la distance avec les individus et de leur faire confiance, qui expliquent la variation de la gestion des risques. Si l'objectif de l'anthropologue est alors de restituer cette rationalité, l'analyse fait également place aux tensions, aux dilemmes et aux contradictions

internes aux individus : l'altérité ne s'oppose pas à l'identité, elle en serait plutôt le double. Ainsi, les protections imaginaires relèvent de la difficulté à appliquer une règle morale, à faire primer le plaisir sur la santé, mais attestent également de la coexistence en chacun de plusieurs systèmes de valeurs. Au niveau des interactions, dans les pratiques de prévention comme dans d'autres rencontres sexuelles, il y a ainsi une incertitude qui est un autre fil directeur de l'ouvrage : l'équivocité de la notion de « rapports sexuels » (p. 248), « l'ambivalence de l'objet du désir, du sujet du désir » (p. 44) sont souvent au centre des analyses. Elles montrent ce que le maintien d'une identité stable suppose de compromis, de résignation et parfois d'occultation.

Les analyses portant sur les rapports de genre témoignent elles aussi de perspectives originales qui questionnent les cadres de recherche disponibles. Les articles rappellent le poids du genre dans l'accès à la sexualité et la gestion de la maladie. Mais ils s'attachent également à questionner « l'ancrage de la logique bipolaire » qui distingue le féminin et le masculin, et qui « incite la majorité des individus à adopter l'un ou l'autre des réels possibles, aussi bien dans leur vécu quotidien que dans leurs critères d'analyse de l'altérité » (p. 180). Cette perspective permet de rendre compte des processus de sexuation des pratiques sociales, mais aussi des limites que ce cadre impose. R. Mendès-Leite défend l'idée d'une « inconstance » ou des « errances des sexes et des genres » (p. 163) en s'appuyant sur les exemples classiques de troisième sexe dans d'autres cultures ou sur le cas des intersexes. L'analyse des expériences de la séropositivité féminine permet quant à elle de s'interroger sur les effets d'une politique publique largement dirigée vers les hommes, et sur la manière dont le sida questionne les représentations sociales de la féminité. Dans leur rapport au corps, à la sexualité, à la conjugalité, les femmes séropositives ne peuvent plus répondre aux attentes que suscite leur sexe. Elles ne remettent pas pour autant en question les normes de féminité.

L'enquête sur les lieux de rencontre entre hommes, alors conçus comme des espaces de diffusion de l'épidémie de sida, permet de faire l'hypothèse d'une « domestication de la sexualité masculine anonyme » (p. 110) : au-delà de la diversité des pratiques et fantasmes sexuels que ces lieux favorisent, l'émergence des espaces commerciaux est analysée dans le cadre d'un processus de privatisation de la sexualité et d'institutionnalisation de l'homosexualité masculine, assez éloigné d'une supposée libération sexuelle. Indépendamment des évolutions de l'épidémie de sida et de l'organisation sociale des homosexualités masculines et à travers la diversité des articles, les concepts d'altérité, d'imaginaire, d'équivocité dessinent finalement un cadre de recherche original dont la sociologie de la sexualité n'a pas épuisé les ressources.

Mathieu TRACHMAN